

faites et cela sans hausser leurs prix. Il a aussi enseigné les meilleurs moyens à prendre pour détruire cette peste. Sa déposition renferme des données précieuses pour détruire d'autres insectes ou maladies qui affectent les productions du sol et pour préparer et appliquer les insecticides.

M. Shutt, chimiste principal de la ferme centrale, a été interrogé par le comité sur les éléments constituants des fumiers et sur la manière de se servir de ces engrais et d'autres agents fertilisants, ainsi que sur les changements produits par la fermentation soit à l'abri soit à découvert, qui sont de nature à affecter la valeur de ces engrais. Les renseignements donnés par le chimiste à ce sujet sont très importants pour les cultivateurs. Il a aussi montré un produit récemment découvert et qui est extrait chimiquement des nodules des plantes légumineuses et qui peut être appliqué comme engrais, soit aux grains de semence soit au sol directement.

M. Macoun, horticulteur, a été interrogé sur les succès obtenus à la ferme centrale dans les essais de culture d'essences forestières. Il a exhibé de nombreux spécimens de bois de nature saine et d'accroissement rapide, qui démontrent que dans le Canada-Est au moins, un grand nombre d'essences ayant de la valeur pour des fins de fabrication, comme aussi celles plus grossières qui servent à l'érection de clôtures, de haies, ou comme ornements, peuvent être cultivées avec succès. Son explication des méthodes suivies à la ferme centrale pour la culture des arbres sera considérée comme très utile à l'époque actuelle où l'on s'occupe beaucoup en diverses parties du pays de la culture des essences forestières générales et domestiques.

M. Gilbert, régisseur de la basse-cour à la ferme centrale, a été interrogé sur les questions de son ressort, et il a donné le résultat des essais qu'il a faits l'an dernier sur le coût minimum de la nourriture à donner aux poules pondeuses, sans altérer en rien leur capacité de production. Il a exposé les chiffres des dépenses et la composition des aliments servis aux volailles, et il a fait voir la diminution du coût de la production par la diminution du coût de la nourriture donnée. Ces résultats, ainsi que d'autres renseignements fournis par M. Gilbert, ne manqueront pas d'être très utiles aux cultivateurs qui s'occupent de la question du commerce des volailles et des œufs qui trouvent sur le marché de la Grande-Bretagne un vaste débouché.

M. W. H. Lynch, l'un des premiers en Canada qui se soit occupé de la fabrication du beurre dans les fermes comme dans les beurrieres, a lu un exposé intéressant des diverses phases par lesquelles est passée l'industrie laitière dans les commencements, et des moyens qui ont été mis en œuvre pour développer cette industrie actuellement si florissante en Canada. Comme ce document présente beaucoup d'intérêt, le comité l'a annexé à son rapport.

Votre comité recommande que chaque personne formant partie du personnel officiel de la ferme centrale reçoive 500 exemplaires brochés de la preuve annexée au présent rapport, pour en faire personnellement la distribution.

La seconde partie de l'enquête du comité est constituée par les questions qui se rapportent à l'immigration et à la colonisation. M. James Smart, sous ministre de l'Intérieur, a parlé des moyens mis en œuvre par le département dans la Grande-Bretagne, l'Irlande et le continent européen, pour encourager l'immigration de ces pays en Canada. Toutes les points intéressants sur ce sujet sont rapportés en détail dans la déposition de M. Smart annexée au présent rapport.

La preuve faite devant le comité sur les divers sujets qu'il a mis à l'étude pendant cette session, est annexée comme partie du présent rapport.

(Pour l'appendice à ce rapport, voir *Appendice du Journal*, No 3.)

M. Gibson, du comité mixte des Impressions des deux Chambres du Parlement, présente à la Chambre le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

31. Réponse supplémentaire à une adresse du Sénat à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 9 avril 1897, demandant un état indiquant les noms, l'âge, les fonctions et le traitement de toutes les personnes employées dans les divisions intérieure et extérieure de chaque département du service civil; aussi, les noms de